

Apiculture → Des conseils pour lutter contre le frelon asiatique et l'utilité et l'importance de mettre à disposition de l'eau pour les abeilles.

Des pièges pour lutter contre le frelon asiatique

« Les ruches vont subir cette année encore une attaque en règle du «frelon asiatique» *Vespa velutina nigrithorax* » souligne Christian Giraudet, président du syndicat apicole départemental. «L'hivernage de cette espèce invasive s'est hélas bien déroulé, car certains de ces insectes ont déjà été observés en vol depuis une quinzaine de jours» poursuit-il. L'action des apiculteurs est limitée à la mise en place de pièges (1), et c'est le meilleur moment pour les ins-

taller. En effet, actuellement, seules les femelles fondatrices de nouveaux nids sont en vols. La capture de chacune de ces «reines» élimine le développement d'un futur nid. C'est donc à chaque fois, un potentiel de 37000 frelons prédateurs qui est éradiqué pour 2009.

Le syndicat attire l'attention des apiculteurs sur l'intérêt qu'il y a à mettre à disposition des abeilles dans chaque rucher des abreuvoirs qui permettront à nos abeilles de s'abreuver d'une eau



Claire et non polluée. «Les besoins en eau des colonies sont importants actuellement en raison de l'activité de nourrissage des jeunes larves qui deviendront les butineuses d'avril». Ces larves sont très sensibles, et nul doute ne fait qu'un apport d'eau de ruissellement ou recueillie sur des végétaux ayant subi des traitements chimiques, ne manquerait pas d'augmenter les mortalités dont sont affectés les abeilles depuis de nombreuses années.

Pour la préservation des abeilles

■ Dès que des fleurs (culture ou adventices) sont présentes en parcelles :

- les insecticides doivent avoir la mention abeilles et être appliqués en dehors de la présence de celles-ci (c'est-à-dire le soir ou tôt le matin)
- le mélange d'insecticides de la famille des pyréthrinoides et de fongicides de la famille des triazoles-imidazoles est interdit.

Ces cas d'applications successives, l'insecticide pyréthrinolide doit être appliqué au moins 24 h avant le fongicide de type triazole-imidazole. Lorsque des mélanges avec des produits appartenant à d'autres familles sont envisagés, il convient d'en vérifier la conformité (phases de risque, mention abeilles).

Cette réglementation s'applique aussi pendant les périodes de production d'exsudats (indépendamment de la présence de fleurs).

(1) Le modèle de confection d'un piège à frelons *Vespa velutina nigrithorax* peut être consulté sur le site du syndicat www.syndicapicole.com.